

Cahiers de l'ODSEF

Croissance démographique et OMD : contexte et défis enseignants au primaire. Cas de sept pays d'Afrique francophone.

Simon NORMANDEAU

et

Pascale RATOVONDRAHONA

Cahiers de l'ODSEF

**Croissance démographique et OMD :
contexte et défis enseignants au primaire.
Cas de sept pays d'Afrique francophone.**

Simon NORMANDEAU
et
Pascale RATOVONDRAHONA

Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF)

Québec, juin 2013

Éléments de référence pour citer ce document

NORMANDEAU, Simon et RATOVONDRAHONA, Pascale. (2013). *Croissance démographique et OMD : contexte et défis enseignants au primaire. Cas de sept pays d'Afrique francophone*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 42 p. (Collection Cahiers de l'ODSEF)

À propos des auteurs

Simon NORMANDEAU est détenteur d'une maîtrise en démographie de l'Université de Montréal alors que Pascale RATOVONDRAHONA détient un doctorat en géographie (spécialisation en démogéographie) de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III. Les auteurs travaillent dans la section des indicateurs et de l'analyse des données de l'éducation à l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) où ils s'occupent de la collecte et de la dissémination des données. En plus de l'exploitation des enquêtes régulières de l'ISU, ils sont responsables d'un module régional consacré à des questions clés dans le domaine de l'éducation en Afrique subsaharienne.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) grâce auquel la collecte de nouvelles données précises sur les conditions d'enseignement en Afrique subsaharienne a été possible. Par ailleurs, cet article n'aurait pu voir le jour sans la précieuse collaboration des pays qui répondent annuellement aux questionnaires sur l'éducation de l'ISU.

Résumé

Une des principales barrières à la scolarisation primaire universelle de qualité réside dans une pénurie criante d'enseignants et d'enseignants qualifiés. L'Afrique subsaharienne, région où la croissance de la population en âge d'être scolarisée est la plus forte au monde et qui regroupe plus de la moitié des enfants non scolarisés au niveau mondial est confrontée à un défi de taille dans ce domaine. Un nombre substantiel d'enseignants qualifiés devra être recruté pour atteindre l'OMD de scolarisation pour tous d'ici 2015, mais aussi pour assurer la transmission de la langue française dans cette partie du monde. Cet article dresse un portrait de la situation de la profession enseignante dans sept pays francophones d'Afrique subsaharienne : le Burkina Faso, le Burundi le Cameroun, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Les informations sur les ressources et les conditions d'enseignement sont tirées du module régional sur l'Afrique subsaharienne de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, tandis que les autres informations proviennent de différentes sources de données, dont les annuaires statistiques des pays.

Mots clés

éducation, enseignant, Afrique, francophonie, Objectifs du Millénaire, démographie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Mali, Niger, Sénégal, Tchad.

SOMMAIRE

Sommaire	1
Mise en contexte.....	3
Carte de localisation des pays étudiés.....	6
Burkina Faso.....	7
Statut du corps enseignant.....	8
Structure par âge du corps enseignant.....	8
Genre dans l'enseignement primaire.....	8
Rémunération des enseignants.....	9
Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe.....	10
Conclusion sur les besoins en enseignants.....	10
Burundi.....	11
Statut et niveau de formation des enseignants.....	12
Genre dans l'enseignement primaire.....	13
Structure par âge du corps enseignant.....	13
Rémunération des enseignants.....	14
Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe.....	14
Conclusion sur les besoins en enseignants.....	15
Cameroun.....	16
Statut des enseignants.....	17
Genre dans l'enseignement primaire.....	17
Rémunération des enseignants.....	17
Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe.....	18
Conclusion sur les besoins en enseignants.....	18

Mali.....	19
Fonction, statut et qualification des enseignants	20
Genre dans l'enseignement primaire	20
Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe	21
Conclusion sur les besoins en enseignants	21
Niger	22
Fonction, statut et qualification des enseignants	23
Genre dans l'enseignement primaire	24
Rémunération des enseignants	24
Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe	24
Conclusion sur les besoins en enseignants	25
Sénégal.....	26
Fonction et qualification des enseignants	27
Genre dans l'enseignement primaire	27
Rémunération des enseignants	28
Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe	28
Conclusion sur les besoins en enseignants	28
Tchad	29
Statut et formation des enseignants	30
Genre dans l'enseignement primaire	30
Rémunération des enseignants	31
Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe	31
Conclusion sur les besoins en enseignants	31
La question enseignante : un défi régional crucial, des situations nationales diverses	33
Retour sur les principaux résultats.....	34
Références bibliographiques	37

MISE EN CONTEXTE

Le mouvement de l'Éducation pour tous (EPT), lancé en 1990 à Jomtien (Thaïlande) et renforcé dix ans plus tard, en 2000, lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar (Sénégal), vise à donner une éducation de base de qualité à tous les enfants (Cadre d'action de Dakar, 2000). C'est dans ce cadre que six objectifs clés ont été identifiés afin qu'en 2015 les besoins d'apprentissage des enfants, des jeunes et des adultes puissent être satisfaits.

En septembre 2000, au Siège des Nations Unies à New York, 189 pays ainsi que les plus grandes institutions mondiales œuvrant pour le développement ont repris et adopté dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) deux des objectifs de l'EPT, dont celui de donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, d'ici 2015, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires (Nations Unies, 2011) .

Avec un taux de croissance de plus de 25 % entre 2000 et 2010, l'Afrique subsaharienne est la région qui connaît la plus grande augmentation de la population d'âge scolaire dans le monde et doit de ce fait relever un défi de taille pour atteindre les OMD en matière d'éducation.

Les dernières données disponibles nous permettent de constater que le nombre d'enfants en âge de fréquenter le primaire a augmenté de 27 millions au cours de la dernière décennie (Division de la population des Nations Unies, 2013). Pendant la même période, le nombre d'enfants inscrits au primaire a augmenté de 46 millions, passant de 87 à 133 millions. Les pays ont donc fourni des efforts considérables, permettant non seulement de répondre à la croissance de la population en âge de fréquenter le primaire, mais également de réduire le nombre d'enfants non scolarisés.

Malgré cette expansion de plus de 50 % du nombre d'enfants scolarisés, la région comptait toujours 31 millions d'enfants non scolarisés en 2010, soit le niveau le plus élevé au monde. En fait, la moitié du total mondial des enfants non scolarisés se retrouvait en Afrique subsaharienne.

L'ensemble de ces tendances a un impact indéniable sur la francophonie de demain. L'Afrique subsaharienne est la région qui compte déjà le plus grand bassin de francophones et on estime que son poids dans la francophonie est appelé à augmenter de façon significative d'ici 2060 (Marcoux, 2012). On prévoit qu'à l'horizon de 2060, pour chaque personne appartenant à la francophonie en Europe, il y en aura près de 7 en Afrique. En 1960, ce ratio était de 1 pour 1.

La croissance démographique est le principal facteur qui explique cette évolution de la croissance de la francophonie en Afrique. Toutefois, l'enseignement du français demeure une préoccupation centrale et mérite une attention particulière. En effet, si le français a le statut de langue officielle, on ne peut ignorer que cette langue cohabite avec d'autres langues nationales ou locales. Ainsi, le rôle de l'éducation est primordial dans la transmission du français, puisque l'enseignement se fait quasi exclusivement en français du niveau primaire au niveau supérieur dans la presque totalité des pays francophones d'Afrique subsaharienne. Le problème pour l'instant est que les niveaux d'éducation et d'alphabétisation y sont particulièrement faibles.

Comme l'éducation passe par les enseignants, il devient nécessaire de saisir l'ampleur des défis qui attendent ce continent en matière de recrutement des enseignants. En effet, la croissance démographique de la région ne semble pas vouloir s'essouffler d'ici 2015 (Division de la population des Nations Unies, 2013), ce qui occasionne une demande accrue d'enseignants. Il est donc primordial d'évaluer les effectifs nécessaires dans le but d'atteindre les OMD.

On estime que 1,8 million d'enseignants pour le primaire devront être embauchés d'ici 2015 pour répondre à ces objectifs. Les écoles primaires en Afrique subsaharienne auraient besoin de recruter 0,8 million d'enseignants additionnels pour remplacer ceux qui partent, alors que 1 million d'enseignants seront nécessaires à la création de postes supplémentaires (ISU, 2012).

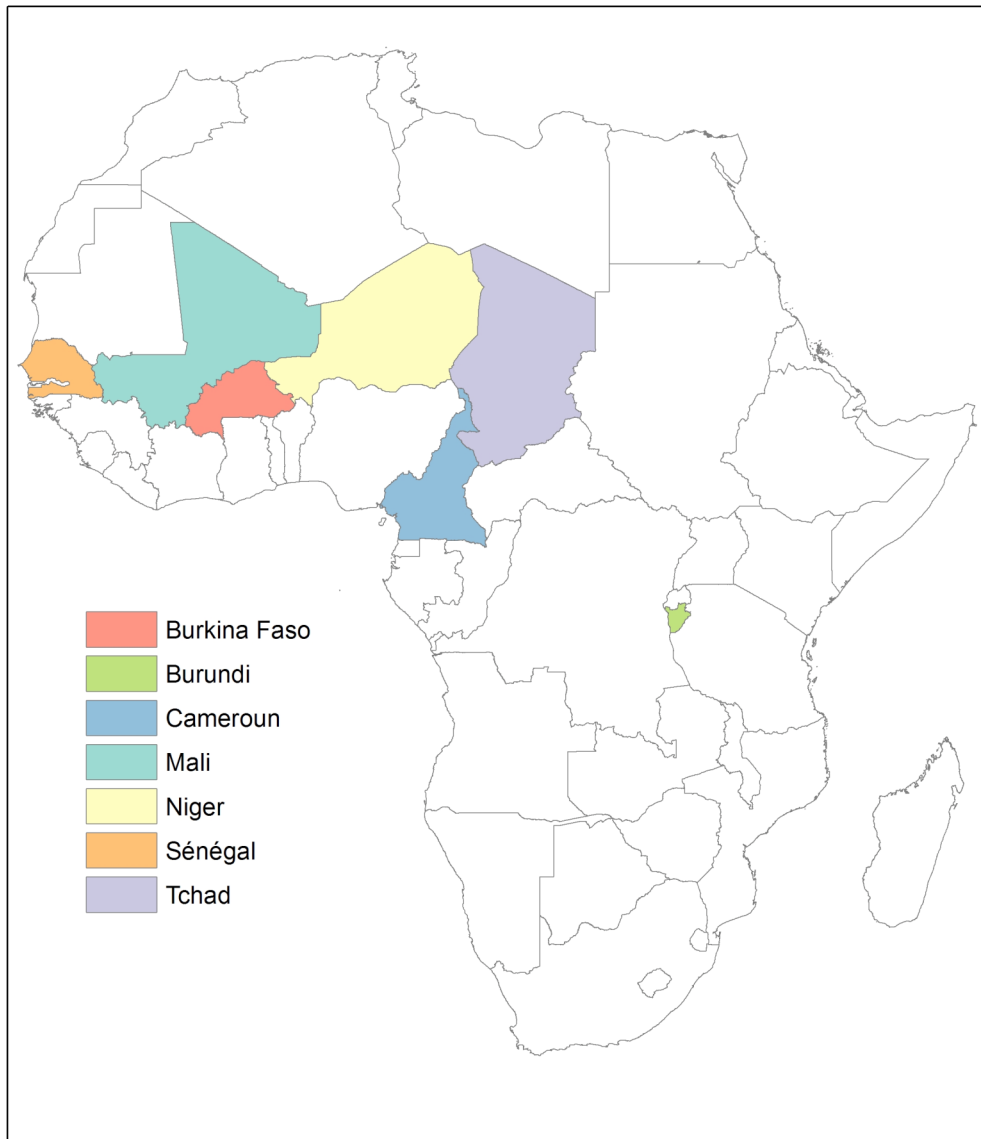
Cette projection de la demande d'enseignants du primaire en Afrique subsaharienne démontre à quel point il y a un manque à gagner en matière de création de nouveaux postes, mais elle démontre également que le départ des enseignants est un facteur non négligeable du calcul des besoins en enseignants. En effet, le départ des enseignants, aussi connu sous le nom d'attrition, peut représenter une part importante du nombre d'enseignants à recruter. Ces départs peuvent être liés à la retraite, aux transferts dans des écoles privées ou dans d'autres niveaux d'enseignement, à la mortalité, aux migrations ou à d'autres raisons. Ainsi, comme l'attrition est un phénomène qui répond à de nombreux facteurs et qui peut varier en fonction des conditions d'enseignement, il devient important de s'attarder à l'environnement dans lequel évoluent les enseignants afin de mieux saisir les effets d'attraction et de répulsion liés à ce métier.

Cet article offre donc une présentation détaillée des enseignants et de leurs caractéristiques dans sept pays francophones d'Afrique subsaharienne : le Burundi, le Burkina Faso, le

Cameroun, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Cela nous permettra de comprendre le contexte de la profession enseignante dans ces pays en mettant en relief un ensemble de facteurs déterminant les causes potentielles d'une déperdition des enseignants. Le statut, le niveau de qualification, le genre, le niveau de salaire ainsi que les conditions et les ressources d'enseignement dans les écoles et les salles de classe seront présentés pour chacun de ces pays lorsque l'information le permettra.

Les données disponibles sur les ressources et les conditions d'enseignement sont tirées du module régional sur l'Afrique subsaharienne de l'ISU (2012). Les données de population proviennent de la Division de la population des Nations Unies (2013), le salaire moyen des enseignants du Pôle de Dakar (2013), alors que les caractéristiques des enseignants sont tirées de la base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU, 2013) ainsi que des annuaires nationaux des statistiques de l'éducation (Burkina Faso, 2011; République du Burundi, 2010; République du Cameroun, 2011; République du Mali, 2011; République du Niger, 2011; République du Sénégal, 2010; République du Tchad, 2012). L'information collectée dans les annuaires statistiques de l'éducation diffère d'un pays à l'autre, limitant ainsi la disponibilité et la comparabilité de certaines données. Notre analyse sera donc basée sur l'information disponible pour chaque pays et fera usage des appellations nationales.

CARTE DE LOCALISATION DES PAYS ÉTUDIÉS



Cartographie : Laurent Richard pour l'ODSEF

BURKINA FASO

	Année	
Nombre d'enseignants au primaire en 2011 (public et privé)	2011	41 857
Nombre minimum d'enseignants requis en 2015 pour assurer l'éducation primaire universelle (public et privé)	2015	81 959
Déficit en enseignants au primaire par rapport à l'objectif de 2015 (public et privé)	2011 – 2015	40 102
Taux d'attrition des enseignants du primaire public (%)	2010	6
Pourcentage d'enseignants formés dans l'ensemble du corps enseignant du primaire public	2009	100
Pourcentage d'enseignants formés parmi les enseignants nouvellement recrutés au primaire public	2011	100
Ratio élèves-enseignant au primaire public	2011	56
Taille des classes au primaire public	2011	56
Ratio élèves-manuel au primaire public (lecture)	2011	1
Ratio élèves-manuel au primaire public (mathématiques)		n. d.
Pourcentage d'écoles équipées en toilettes	2011	68
Pourcentage d'écoles équipées en eau potable	2011	50
Pourcentage d'écoles équipées en électricité	2011	9

Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (octobre 2012)

Statut du corps enseignant

Le Burkina Faso distingue quatre types de corps enseignant : instituteur principal, instituteur certifié, instituteur adjoint certifié et instituteur adjoint (Burkina Faso, 2011). Les instituteurs certifiés composent 49 % des enseignants du primaire public, alors que les instituteurs adjoints certifiés en représentent 46 %, ce qui signifie que les instituteurs principaux et les instituteurs adjoints se partagent un maigre 5 % du total des enseignants.

Les fonctions occupées se partagent entre directeur, titulaire, suppléant et stagiaire. Au Burkina Faso, la grande majorité (70 %) des enseignants sont titulaires alors que seulement 6 % sont suppléants, ce qui contribue à un taux d'attrition acceptable de 6 %. De plus, 23 % des enseignants sont directeurs d'école, alors que moins de 1 % des enseignants sont stagiaires.

Structure par âge du corps enseignant

Les données par âge ont également un rôle important à jouer, puisqu'un corps enseignant jeune est susceptible d'avoir un niveau d'attrition moins élevé qu'un corps enseignant âgé où une proportion plus élevée d'enseignants sont prêts à prendre leur retraite (Ratovondrahona et Normandeau, 2013).

Les données du Burkina Faso mettent en évidence un corps enseignant jeune. En effet, on constate que moins de 1 % des effectifs d'enseignants au primaire public est âgé de plus de 50 ans, alors que les enseignants de moins de 30 ans représentent 27 % du total des effectifs. Cette distribution par âge démontre qu'une bonne gestion du personnel ayant pour but de garder la motivation du corps enseignant (par exemple en améliorant les conditions d'enseignement ou en favorisant un système de promotion et de bonification des salaires) permettrait de conserver un taux d'attrition relativement faible, puisque la majorité des effectifs d'enseignants est encore très loin de l'âge de la retraite.

Genre dans l'enseignement primaire

Il est généralement reconnu que les enseignantes représentent un modèle positif pour les jeunes filles et que celles-ci ont davantage tendance à poursuivre leurs études lorsqu'elles reçoivent leur enseignement de la part d'une femme plutôt que d'un homme (ISU, 2006). De plus, même si l'influence est plus grande chez les jeunes filles, il a été démontré que les

enseignantes ont globalement un impact positif sur la poursuite des études pour l'ensemble des étudiants, filles et garçons (ISU, 2006).

Les données du Burkina Faso nous permettent de voir que les tendances en matière de recrutement ont évolué avec les années. Si les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes dans les cohortes de plus de 50 ans (avec un rapport de masculinité d'environ deux hommes pour chaque femme), la tendance semble se rapprocher de l'égalité dans la cohorte des moins de 30, où pour chaque femme il y a 1,2 homme. Cette tendance vers l'égalité entre les hommes et les femmes permet d'accroître le bassin potentiel de nouveaux enseignants. En effet, les données sur les diplômés de programmes de formation initiale des enseignants montrent qu'un nombre égal d'hommes et femmes ont été diplômés en 2011. Cet équilibre entre les genres constitue non seulement un plus grand potentiel de recrutement, mais il influence également la motivation des jeunes filles.

Les données sur l'expérience font également état de cet écart, puisque les hommes semblent avoir généralement plus d'expérience que les femmes. En effet, plus de la moitié (51 %) des femmes ont de 1 à 5 ans d'expérience, alors que ce taux chute à 38 % pour les hommes.

Rémunération des enseignants

Le salaire est bien entendu une préoccupation centrale de la gestion des enseignants. S'il représente la part la plus importante des dépenses en éducation, le salaire est également un facteur de motivation et permet d'évaluer le niveau de précarité ou de confort des enseignants (International Task Force on Teachers for EFA, 2010; UNESCO, 2010; Urwick, Mapuru et Nkhoboti, 2005).

Les données du Pôle de Dakar (2013) nous permettent de voir que le salaire moyen des enseignants du primaire public représente six fois le PIB par habitant au Burkina Faso. Ce ratio, bien qu'inférieur à celui du Burundi, du Mali et du Niger, reste cependant supérieur à la moyenne africaine (quatre fois le PIB par habitant).

Ainsi, si les enseignants du Burkina Faso ont une rémunération bien supérieure au PIB par habitant, ceci n'empêche pas le fait que de nombreux enseignants puissent partir pour des raisons économiques. En effet, on note que de nombreux abandons de poste sont dus au retard de paiement des premiers salaires et aux conditions difficiles de logement et de travail. Ces

facteurs contribuent à expliquer pourquoi, de façon déplorable, seulement 600 des 960 heures de travail prévues sont effectivement dispensées par les enseignants (SNEA-B, 2010).

Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe

Ces données apportent des éclairages sur l'environnement dans lequel évoluent les enseignants et les ressources à leur disposition. L'électricité, les toilettes et l'eau potable peuvent être considérées comme des infrastructures de base devant être disponibles dans toutes les écoles (Glewwe et collab., 2011; UNICEF, 2012).

À l'instar de la grande majorité des écoles des autres pays étudiés, la pénurie d'électricité est criante au Burkina Faso, où seulement 9 % des écoles ont accès à l'électricité. La moitié des écoles disposent toutefois de l'eau courante et plus des deux tiers déclarent être équipées de toilettes (68 %), dont plus du tiers séparées par genre.

La taille des classes, de 56 élèves par classe en moyenne, est le signe de classes assez larges, et 10 % des élèves partagent leur salle de classe avec des élèves d'une autre année ou de plusieurs années d'études (classes multigrades). La disponibilité des manuels est satisfaisante, puisqu'il y a, au niveau national du moins, un manuel disponible par élève.

Conclusion sur les besoins en enseignants

L'ensemble de ces caractéristiques contribue à l'explication d'un taux d'attrition acceptable pour le Burkina Faso. En faisant l'hypothèse que le taux d'attrition et le taux de recrutement du privé sont le même qu'au public, nous en arrivons toutefois à la conclusion que l'accroissement du corps enseignant, tel qu'il est aujourd'hui, demeure insuffisant pour atteindre l'EPT en 2015. Pour y arriver, le Burkina Faso devrait augmenter ses effectifs d'enseignants du primaire de 14 % par année entre 2010 et 2015, et la croissance actuelle de 7 % est bien en dessous de cet objectif (ISU, 2012).

BURUNDI

	Année	
Nombre d'enseignants au primaire en 2011 (public et privé)	2011	40 288
Nombre minimum d'enseignants requis en 2015 pour assurer l'éducation primaire universelle (public et privé)	2015	33 968
Déficit en enseignants au primaire par rapport à l'objectif de 2015 (public et privé)	2011 – 2015	–
Taux d'attrition des enseignants du primaire public (%)	2010	4
Pourcentage d'enseignants formés dans l'ensemble du corps enseignant du primaire public	2011	94
Pourcentage d'enseignants formés parmi les enseignants nouvellement recrutés au primaire public	2011	100
Ratio élèves-enseignant au primaire public	2011	53
Taille des classes au primaire public	2011	55
Ratio élèves-manuel au primaire public (lecture)	2011	3
Ratio élèves-manuel au primaire public (mathématiques)		n.d.
Pourcentage d'écoles équipées en toilettes	2011	88
Pourcentage d'écoles équipées en eau potable	2011	32
Pourcentage d'écoles équipées en électricité	2011	3

Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (octobre 2012)

Statut et niveau de formation des enseignants

Une première caractéristique du corps enseignant au Burundi est une quasi-totalité des enseignants rattachés à la fonction publique, et donc détenant un statut de fonctionnaire (République du Burundi, 2010; CRIDIS, 2012). Si l'on considère que ce statut s'accompagne d'une certaine stabilité de l'emploi, la situation des enseignants burundais semble être bien meilleure que celle de leurs confrères des autres pays, où moins du quart des enseignants bénéficient du statut de fonctionnaire (par exemple au Cameroun, au Niger et au Mali). Le taux d'attrition assez faible du Burundi, estimé à 4 % en 2010, reflète sans doute cette situation enviable du corps enseignant. Cependant, ce faible taux d'attrition ne correspond pas nécessairement à une satisfaction plus élevée du personnel. En effet, une grande part des enseignants ont exprimé le souhait de changer de profession (47 %), tout en réclamant de meilleures conditions salariales. Une de leurs revendications principales concernait un salaire jugé inférieur de façon injustifiée à celui des employés des autres secteurs de la fonction publique (CRIDIS, 2012).

Les enseignants bénéficient de différents statuts professionnels en fonction du mode de recrutement et du niveau de formation (CRIDIS, 2012). En ce qui concerne le niveau de formation, le statut professionnel comporte plusieurs niveaux, correspondant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat en lien avec une formation obtenue. Ces diplômes peuvent être de type général (Humanités générales ou diplôme A1) ou avec une spécialité pédagogique équivalente à une formation initiale (par exemple les diplômes D7 ou D6). Les fonctionnaires sont regroupés au Burundi en fonction de trois statuts professionnels qui sont, du plus élevé au moins élevé, direction, collaboration et exécution. Le salaire varie significativement selon ces trois catégories.

La grande majorité (91 %) des enseignants du primaire a reçu une formation initiale au Burundi. Plus de quatre enseignants sur cinq (85 %) détiennent un diplôme d'instituteur de l'enseignement primaire (D7) ou un diplôme d'instituteur adjoint (D6). Ces diplômes D7 et D6 correspondent à quatre ans d'école normale ou à un niveau de deuxième cycle du secondaire (CITE 3). Contrairement aux autres pays étudiés, où les enseignants du primaire ont majoritairement une formation équivalente au premier cycle du secondaire (CITE 2), le Burundi compte seulement 6 % d'enseignants avec un diplôme des écoles moyennes pédagogiques (D4) équivalent à ce niveau CITE 2.

On peut répartir les enseignants en deux catégories en fonction de leur statut professionnel : les enseignants fonctionnaires sous statut et les enseignants fonctionnaires sous contrat. La presque totalité (95 %) des enseignants sont sous statut. À diplôme égal, l'enseignant sous statut et l'enseignant sous contrat recrutés au même moment ont le même salaire. Par contre, une différenciation salariale importante se fera ultérieurement, puisque les ajustements annuels sont accordés uniquement aux enseignants sous statut.

Genre dans l'enseignement primaire

Il est encourageant de voir que la situation du Burundi en ce qui a trait à l'égalité des genres est meilleure que dans la plupart des autres pays étudiés. Un peu plus de la moitié du corps enseignant au primaire sont des femmes (53 %), contrairement aux autres pays où les femmes sont minoritaires. Dans la mesure où les enseignants en service peuvent un jour occuper un poste de directeur et que cette possibilité d'avancement est liée à leur motivation, il importe d'analyser le profil par genre dans la sphère administrative. Or seulement 21 % des postes de direction sont occupés par des femmes (République du Burundi, 2010). Les possibilités d'ascension professionnelle vers les fonctions de direction semblent donc plutôt limitées pour elles. Toutefois, cette situation désavantageuse ne semble pas influencer leur désir de poursuivre leur carrière, puisque les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à quitter leurs fonctions, le taux d'attrition étant de 3 % chez les femmes contre 6 % chez les hommes.

Structure par âge du corps enseignant

L'âge semble encore une fois jouer en faveur du Burundi : 80 % de l'ensemble des enseignants en fonction au primaire ont 40 ans ou moins (République du Burundi, 2010). Plus précisément, 34 % de l'ensemble des enseignants ont moins de 30 ans, alors que l'effectif le plus important (46 %) se retrouve dans la tranche d'âge des 30-40 ans. Cette distribution par âge permet de constater que si les enseignants du Burundi sont légèrement plus âgés que ceux du Burkina Faso, la cohorte la plus nombreuse se situe cependant encore bien loin de la retraite. En effet, seulement 4,2 % des enseignants du Burundi ont plus de 50 ans.

Rémunération des enseignants

Au Burundi, le salaire moyen d'un enseignant au primaire représente sept fois le produit intérieur brut (PIB) par habitant, soit le ratio le plus élevé parmi les sept pays étudiés. Toutefois, malgré ce ratio positif, une certaine insatisfaction subsiste parmi les enseignants (CRIDIS, 2012). Cette insatisfaction ne semble toutefois pas se refléter sur le taux d'attrition, qui demeure un des plus bas parmi les pays étudiés. Si rien n'est fait pour contenter les enseignants, le Burundi aura du mal à conserver un taux aussi bas, puisque actuellement seulement 35 % des enseignants nouvellement recrutés au Burundi servent à compenser pour les départs alors que cette proportion est d'environ la moitié au Burkina Faso, au Cameroun et au Sénégal et qu'elle atteint 74 % au Tchad.

Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe

Comme nous l'avons vu, l'électricité, l'eau potable et les toilettes constituent des infrastructures de base devant être disponibles dans toutes les écoles. Au Burundi, la quasi-totalité des écoles (97 %) n'ont pas l'électricité et plus des deux tiers (68 %) ne disposent pas de l'eau courante.

Par ailleurs, des toilettes pour filles et garçons sont essentielles pour assurer une vie courante normale au sein d'une école (UNICEF, 2012). Si la grande partie des écoles (88 %) sont équipées de toilettes, seulement 18 % d'entre elles disposent de toilettes séparées par genre.

Concernant le mode d'organisation des classes, il n'existe pas de classes multigrades au Burundi, toutes les classes regroupant des élèves d'une même année d'études. Toutefois, la taille des classes (de 55 élèves par classe en moyenne) est le signe de classes assez larges. La disponibilité des manuels, outils pédagogiques essentiels pour les enseignants, constitue encore un problème au Burundi puisque trois élèves doivent se partager un manuel de lecture.

Conclusion sur les besoins en enseignants

Sachant que le secteur privé au Burundi est négligeable au primaire (1 %), nous pouvons considérer que les taux de recrutement et d'attrition du primaire public sont applicables pour l'ensemble du primaire. Ces taux montrent que le Burundi a réussi à accroître son effectif total d'enseignants du primaire de 8 % entre 2009 et 2010. Contrairement à la situation observée dans les autres pays étudiés, cette croissance est supérieure aux besoins projetés pour atteindre l'EPT d'ici 2015 (ISU, 2012). Le pays a déjà un nombre suffisant d'enseignants pour atteindre les objectifs de 2015.

CAMEROUN

	Année	
Nombre d'enseignants au primaire en 2011 (public et privé)	2011	78 903
Nombre minimum d'enseignants requis en 2015 pour assurer l'éducation primaire universelle (public et privé)	2015	88 021
Déficit en enseignants au primaire par rapport à l'objectif de 2015 (public et privé)	2011 – 2015	9 118
Taux d'attrition des enseignants du primaire public (%)	2010	8
Pourcentage d'enseignants formés dans l'ensemble du corps enseignant du primaire public	2011	85
Pourcentage d'enseignants formés parmi les enseignants nouvellement recrutés au primaire public	2011	100
Ratio élèves-enseignant au primaire public	2011	53
Taille des classes au primaire public		n.d.
Ratio élèves-manuel au primaire public (lecture)	2010	11
Ratio élèves-manuel au primaire public (mathématiques)	2011	13
Pourcentage d'écoles équipées en toilettes	2011	42
Pourcentage d'écoles équipées en eau potable	2011	30
Pourcentage d'écoles équipées en électricité	2011	9

Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (octobre 2012)

Statut des enseignants

Les données du Cameroun (République du Cameroun, 2011) nous permettent de constater que moins de 20 % des enseignants du primaire public bénéficient du statut de fonctionnaire, ce qui signifie que la grande majorité des 53 000 enseignants du primaire public n'ont pas ce statut. Les « maîtres des parents », qui représentent 17 % de l'ensemble des enseignants du primaire public, sont ceux qui sont exposés aux conditions économiques les plus difficiles. Ces enseignants recrutés par la communauté ne sont pas soutenus par l'État, ce qui explique que leur salaire soit largement inférieur à celui des fonctionnaires. De plus, les maîtres des parents reçoivent leur salaire pendant uniquement 9 mois de l'année. Cette instabilité, qui touche plus de 9 000 enseignants, peut laisser penser que le taux d'attrition actuel du Cameroun (8 %) pourrait se maintenir à un niveau aussi élevé dans les prochaines années si des mesures concrètes ne sont pas mises en œuvre afin d'améliorer les conditions des enseignants.

Genre dans l'enseignement primaire

Concernant la question du genre dans l'enseignement, les hommes camerounais jouissent davantage de la stabilité qu'offre le statut de fonctionnaire, puisque près d'un quart d'entre eux ont ce statut contre seulement 16 % des femmes. Ainsi, si la question de l'égalité au Cameroun semble être résolue (un nombre presque égal d'hommes et de femmes occupent les fonctions d'enseignant, respectivement 48 % et 52 %), celle de l'équité demeure puisque les hommes semblent avoir un meilleur statut que les femmes. Il aurait été intéressant de voir si ces conditions différentes ont un effet sur l'attrition des enseignantes, mais jusqu'à présent les données sur l'attrition ne sont pas désagrégées par genre au Cameroun.

Rémunération des enseignants

La prépondérance d'une certaine difficulté dans la condition des enseignants du primaire public se reflète également sur leur salaire. Les données du Pôle de Dakar (2013) démontrent que le salaire moyen des enseignants du primaire public au Cameroun est de seulement 3 fois le PIB par habitant, ce qui est inférieur à la moyenne africaine. Il s'agit ici du deuxième ratio le plus faible après le Tchad (deux fois le PIB par habitant) parmi les sept pays étudiés. Notons toutefois que le PIB par habitant du Cameroun se situe à un niveau plus élevé que la moyenne régionale.

Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe

Plus des deux tiers (70 %) des écoles camerounaises n'ont pas d'accès à l'eau potable et 58 % ne disposent pas de toilettes. La pénurie générale d'électricité touchant la région n'épargne pas les écoles camerounaises, puisque 91 % d'entre elles n'ont pas accès à l'électricité.

Le problème le plus frappant concernant le Cameroun se situe toutefois au niveau de la disponibilité des manuels. En effet, le Cameroun se caractérise par une carence extrême en manuels : plus de 10 élèves doivent se partager un manuel, qu'il s'agisse de manuels de lecture (11 élèves par manuel) ou de mathématiques (13 élèves par manuel). Cette situation, la plus critique au sein de la région, nécessite une action soutenue de la part des autorités car les manuels constituent des outils pédagogiques essentiels pour les enseignants et favorisent l'apprentissage des élèves (PASEC, 1999; Mingat et Suchaut, 2000; Pôle de Dakar, 2002).

Conclusion sur les besoins en enseignants

L'analyse de l'ensemble de ces données suggère que le Cameroun serait en mauvaise position pour atteindre les objectifs de l'EPT si le pays n'avait pas un taux de recrutement aussi élevé (16 %). Ce niveau a permis au pays d'accroître en un an l'effectif total de son corps enseignant de 7 % tout en compensant les pertes liées à l'attrition. Ainsi, en faisant l'hypothèse que les taux d'attrition et de recrutement du privé sont les mêmes que ceux du public, le pays est en bonne voie pour atteindre les objectifs de l'EPT. L'accroissement requis du corps enseignant est en effet de 3 % par année jusqu'en 2015, ce qui est bien inférieur au taux de croissance effectif de 8 % observé au niveau national (ISU, 2012).

MALI

	Année	
Nombre d'enseignants au primaire en 2011 (public et privé)	2011	43 629
Nombre minimum d'enseignants requis en 2015 pour assurer l'éducation primaire universelle (public et privé)	2015	78 516
Déficit en enseignants au primaire par rapport à l'objectif de 2015 (public et privé)	2011 – 2015	34 887
Taux d'attrition des enseignants du primaire public (%)	2010	3
Pourcentage d'enseignants formés dans l'ensemble du corps enseignant du primaire public	2011	90
Pourcentage d'enseignants formés parmi les enseignants nouvellement recrutés au primaire public	2011	46
Ratio élèves-enseignant au primaire public	2011	75
Taille des classes au primaire public	2011	52
Ratio élèves-manuel au primaire public (lecture)	2011	1
Ratio élèves-manuel au primaire public (mathématiques)	2011	1
Pourcentage d'écoles équipées en toilettes	2011	56
Pourcentage d'écoles équipées en eau potable	2011	27
Pourcentage d'écoles équipées en électricité	2011	6

Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (octobre 2012)

Fonction, statut et qualification des enseignants

L'annuaire statistique de l'éducation du Mali (République du Mali, 2011) comporte de nombreuses données permettant de mieux saisir les caractéristiques des enseignants de ce pays. Les fonctions des enseignants sont celles de directeurs (20 %) et d'adjoints (80 %), et leurs statuts se partagent entre fonctionnaires (15 %), contractuels (77 %), vacataires (2 %) et élèves-maître (6 %). De manière étonnante, le statut plutôt précaire des enseignants du Mali ne se reflète pas sur leur niveau d'attrition (3 %), qui est le plus bas parmi les sept pays étudiés. L'explication provient probablement du fait qu'en moyenne le salaire des enseignants du primaire public correspond à sept fois le PIB par habitant, soit un niveau largement au dessus de la moyenne africaine. Ainsi, malgré un statut d'emploi plutôt précaire, les enseignants du primaire public sont peut-être tentés de conserver leur poste du fait d'un salaire plutôt avantageux.

En ce qui a trait à la qualification des enseignants, la majorité des enseignants (58 %) ont un diplôme d'études fondamentales (DEF), c'est-à-dire le diplôme du premier cycle du secondaire (CITE 2). Seulement 6 % ont obtenu le baccalauréat, soit un diplôme de deuxième cycle du secondaire (CITE 3), alors que 30 % détiennent un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou un brevet de technicien (BT) correspondant également au deuxième cycle du secondaire. Comme nous le verrons plus loin dans le cas du Sénégal, ces données montrent qu'une majorité d'enseignants détiennent un diplôme d'un niveau à peine supérieur à celui où ils enseignent : ils prodiguent ainsi un enseignement au niveau primaire alors qu'ils ont eux-mêmes complété seulement 3 ans additionnels au certificat de fin d'études du premier cycle (CITE 1) pour obtenir leur DEF.

Genre dans l'enseignement primaire

La question du genre dans l'enseignement mérite une attention particulière au Mali puisque seulement un enseignant sur trois du primaire public est une femme. Cette proportion s'apparente à celle du Sénégal et du Tchad, mais elle demeure bien inférieure aux proportions observées au Burkina Faso, au Burundi, au Niger et au Cameroun où un nombre quasi équivalent d'hommes et de femmes occupent les fonctions d'enseignant. De plus, les fonctions de direction sont en majorité réservées aux hommes : seulement 8 % sont occupées par des femmes. Cette iniquité est également notoire lorsque l'on s'intéresse au statut des enseignants :

les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être sous contrat plutôt qu'à bénéficier du statut de fonctionnaire. Cette plus grande précarité de l'emploi chez les enseignantes ne semble toutefois pas les décourager dans la poursuite de leurs fonctions, puisqu'un taux moins important d'attrition est observé chez elles.

Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe

Les écoles maliennes souffrent d'un manque général d'équipement : plus de 7 écoles sur 10 (73 %) n'ont pas accès à l'eau potable et la quasi-totalité ne disposent pas d'électricité (94 %). Quant aux toilettes, moins de la moitié des écoles déclarent avoir accès à des toilettes (44 %), qui sont pour leur grande majorité des toilettes mixtes.

La taille des classes (52 élèves par classe en moyenne) indique des classes assez larges au Mali, et le quart des élèves se trouvent dans des classes multigrades. La disponibilité des manuels est satisfaisante puisque il y a, au niveau national du moins, un manuel disponible par élève, que ce soit en lecture ou en mathématiques.

Conclusion sur les besoins en enseignants

Malgré le faible taux d'attrition du Mali, le niveau de recrutement actuel n'est pas suffisant pour arriver à ce que le ratio élèves-maître (REM) du Mali passe de 48 à 40 pour 1 d'ici 2015 (40 étant l'objectif à atteindre pour 2015 si le REM dépasse ce niveau) tout en s'assurant que l'ensemble des enfants en âge d'être scolarisé au primaire le soit effectivement. En faisant l'hypothèse que les taux de recrutement et d'attrition du public soient les mêmes que ceux du privé, la croissance totale du corps enseignant du primaire, qui est de 6 %, demeure loin de l'objectif de croissance annuel de 14 % d'ici à 2015 (ISU, 2012). Ainsi, pour assurer un enseignement primaire pour tous, le Mali doit miser sur un recrutement important d'enseignants, sans toutefois compromettre la qualité de l'éducation.

NIGER

	Année	
Nombre d'enseignants au primaire en 2011 (public et privé)	2011	48 976
Nombre minimum d'enseignants requis en 2015 pour assurer l'éducation primaire universelle (public et privé)	2015	86 320
Déficit en enseignants au primaire par rapport à l'objectif de 2015 (public et privé)	2011 – 2015	37 344
Taux d'attrition des enseignants du primaire public (%)	2011	6
Pourcentage d'enseignants formés dans l'ensemble du corps enseignant du primaire public	2011	96
Pourcentage d'enseignants formés parmi les enseignants nouvellement recrutés au primaire public	2011	89
Ratio élèves-enseignant au primaire public	2011	39
Taille des classes au primaire public	2010	42
Ratio élèves-manuel au primaire public (lecture)	2011	1
Ratio élèves-manuel au primaire public (mathématiques)	2011	1
Pourcentage d'écoles équipées en toilettes	2011	25
Pourcentage d'écoles équipées en eau potable	2011	15
Pourcentage d'écoles équipées en électricité	2011	5

Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (octobre 2012)

Fonction, statut et qualification des enseignants

Le formulaire de recensement scolaire du Niger s'intéresse à plusieurs variables permettant d'analyser la situation de l'enseignement dans ce pays (République du Niger, 2011). Les enseignants peuvent occuper diverses fonctions : directeurs ayant classe, directeurs déchargés de classe, enseignants titulaires et enseignants suppléants. Cette division nous permet de comprendre que certains enseignants ont également des tâches de direction : si 68 % des enseignants sont titulaires de classe, il y en a en effet tout de même 28 % qui occupent des fonctions de direction. Au total, près du tiers des enseignants du Niger voient s'ajouter certaines tâches administratives à leurs tâches d'enseignement, qui représentent déjà une responsabilité importante.

En ce qui a trait au statut du personnel, nous remarquons que la situation du Niger n'est pas différente de celle qu'on retrouve dans les autres pays étudiés, à l'exception du Burundi. En effet, la plus grande partie des enseignants sont des enseignants contractuels (78 %) et une faible proportion d'entre eux sont fonctionnaires (22 %).

Cette situation, commune à la majorité des pays étudiés, pose de multiples défis. Premièrement, l'absence de stabilité de ces emplois favorise une rotation plus importante de la main d'œuvre, ce qui complique la gestion du personnel. Par ailleurs, la question de la qualité de l'enseignement est influencée par la formation et les qualifications de l'enseignant. La qualité de l'éducation semble être compromise si la grande majorité des enseignants sont contractuels ou s'ils sont globalement moins formés que leurs homologues fonctionnaires (Pôle de Dakar, 2009; République du Niger, 2011). En effet, les contractuels engagés dans le primaire public ont en général reçu une éducation secondaire sans toutefois détenir de formation pédagogique formelle. Les données du Niger nous permettent effectivement de constater que seulement 7 % des enseignants contractuels détiennent un diplôme de deuxième cycle du secondaire (CITE 3) ou plus élevé. Neuf enseignants sur dix détiennent un diplôme de premier cycle du secondaire (CITE 2) ou plus élevé et, ce qui est préoccupant, près de 300 enseignants du primaire ont seulement un diplôme équivalent au niveau auquel ils enseignent.

Genre dans l'enseignement primaire

Le Niger fait bonne figure au primaire puisqu'un nombre presque équivalent d'hommes et de femmes y enseignent. Toutefois, si la proportion d'hommes et de femmes se rapproche de la parité, cela ne signifie pas que les traitements soient les mêmes entre les deux genres. En effet, les femmes représentent seulement 6 % des directeurs, alors que leur part est de 84 % chez les suppléants et de 70 % chez les surveillants. Cela se reflète également sur le statut : les femmes représentent seulement 34 % des fonctionnaires, alors qu'elles sont presque aussi nombreuses que les hommes parmi les contractuels. De façon surprenante, ces conditions en défaveur des femmes ne semblent pas avoir d'influence sur l'attrition de ces dernières : une proportion moins importante de femmes que d'hommes a quitté l'enseignement primaire public entre 2010 et 2011.

Rémunération des enseignants

Le salaire moyen du primaire public représente sept fois le PIB par habitant au Niger. Ce ratio, supérieur à la moyenne africaine, ne met pourtant pas le Niger à l'abri de l'attrition, puisque ce pays se situe dans la moyenne des pays étudiés, avec 6 % d'attrition chez les enseignants du primaire public. Malgré ce taux, le Niger arrive tout de même à accroître ses effectifs d'enseignants de 9 %, soit la plus importante croissance parmi les sept pays étudiés. Puisque la part des écoles primaires privées est très faible au Niger (4 %), nous pouvons considérer que les niveaux actuels de recrutement et d'attrition observés dans le public sont valables pour l'ensemble des secteurs. Ainsi, avec les taux observés, le Niger se rapproche du niveau requis de croissance des effectifs enseignants (14 %) pour atteindre l'EPT, sans toutefois y parvenir.

Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe

Si le niveau d'équipement des écoles laisse à désirer dans l'ensemble de la région d'après les chiffres rapportés par les pays, le cas du Niger apparaît comme étant parmi les plus graves, avec des pénuries extrêmes touchant l'ensemble des infrastructures de base (eau, électricité, toilettes). La quasi-totalité des écoles n'ont pas accès à l'électricité (95 %), seulement 15 % disposent de l'eau courante et une école sur quatre est équipée de toilettes.

Toutefois, concernant les ressources à l'intérieur de la classe, il existe au Niger un nombre suffisant de manuels pour que chaque élève dispose en moyenne d'un manuel, que ce soit en lecture ou en mathématiques, ce qui facilite le travail des enseignants et l'apprentissage des élèves. Nous ne disposons toutefois pas d'information sur la qualité ni l'état de ces manuels. Par ailleurs, selon les informations sur la taille des classes, avec 42 élèves par classe en moyenne, la taille des classes se situe à un niveau acceptable et ne devrait pas causer de difficultés de gestion aux enseignants, ni avoir d'effets négatifs sur l'apprentissage du fait d'effectifs pléthoriques. Environ 1 élève sur 5 se retrouve dans une classe multigrade.

Conclusion sur les besoins en enseignants

La très grande croissance nécessaire afin d'atteindre les objectifs de l'EPT s'explique par plusieurs facteurs. Comme les taux de scolarisation du Niger sont faibles, le simple fait d'atteindre les objectifs de scolarisation universelle au primaire implique d'intégrer plus d'un million d'enfants qui ne bénéficient pas actuellement d'un enseignement à ce niveau. Cet apport massif doit forcément s'accompagner d'une embauche proportionnelle pour arriver à maintenir le REM, qui est actuellement de 39 pour 1. De plus, le taux de croissance prévu de la population d'âge scolaire entre 2011 et 2015 est d'un peu plus de 20 % (Division de la Population des Nations Unies, 2013), ce qui exerce également une pression au niveau du recrutement de la main-d'œuvre. Ainsi, pour conserver le REM actuel et arriver à scolariser l'ensemble des enfants d'âge primaire afin d'atteindre les objectifs, le Niger est confronté au double défi d'accroître son corps enseignant de façon substantielle et de scolariser des enfants qui sont encore en trop grand nombre à ne pas fréquenter l'école primaire.

SÉNÉGAL

	Année	
Nombre d'enseignants au primaire en 2011 (public et privé)	2011	52 394
Nombre minimum d'enseignants requis en 2015 pour assurer l'éducation primaire universelle (public et privé)	2015	69 132
Déficit en enseignants au primaire par rapport à l'objectif de 2015 (public et privé)	2011 – 2015	16 738
Taux d'attrition des enseignants du primaire public (%)	2010	5
Pourcentage d'enseignants formés dans l'ensemble du corps enseignant du primaire public	2010	53
Pourcentage d'enseignants formés parmi les enseignants nouvellement recrutés au primaire public	2011	95
Ratio élèves-enseignant au primaire public	2011	33
Taille des classes au primaire public		n.d.
Ratio élèves-manuel au primaire public (lecture)	2010	1,4
Ratio élèves-manuel au primaire public (mathématiques)		1,6
Pourcentage d'écoles équipées en toilettes	2010	56
Pourcentage d'écoles équipées en eau potable	2010	48
Pourcentage d'écoles équipées en électricité	2010	33

Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (octobre 2012)

Fonction et qualification des enseignants

L'annuaire statistique national 2009-2010 du Sénégal distingue trois groupes d'enseignants selon leurs fonctions (République du Sénégal, 2010). Il s'agit des directeurs, des chargés d'école et des adjoints. Les statistiques nationales montrent que 83 % des enseignants sont adjoints, 13 % sont directeurs et 4 % sont chargés d'école. Cette répartition signifie que 17 % des enseignants en service ont également une charge administrative parallèlement à leur charge d'enseignement.

Quant à la qualification des enseignants, la majorité d'entre eux (56 %) ont un brevet de fin d'études moyennes (BFEM), c'est-à-dire un diplôme de premier cycle du secondaire (CITE 2). Un peu moins de la moitié ont obtenu le baccalauréat (42 %), soit un diplôme de deuxième cycle du secondaire (CITE 3) et moins de 1 % détiennent une licence ou une maîtrise. La majorité des enseignants ont donc un diplôme supérieur de seulement un niveau à celui où ils enseignent : ils prodiguent un enseignement primaire alors qu'ils ont eux-mêmes seulement complété quatre ans additionnels à leur certificat de fin d'études élémentaires (CITE 1) afin d'obtenir le BFEM.

Toutefois, en plus d'un diplôme, les enseignants doivent également détenir une formation spécifique à l'enseignement. À ce titre, 27 % des 42 931 enseignants du niveau primaire public possèdent un certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) et 25 % possèdent un certificat élémentaire d'aptitudes pédagogiques (CEAP). Toutefois, pour presque la moitié (47 %) des enseignants, la catégorie « indéterminée » a été cochée à propos de leur diplôme professionnel, soit parce que l'information sur le diplôme professionnel n'a pas été collectée, soit parce qu'elle n'a pas été rapportée.

Genre dans l'enseignement primaire

La question du genre reste également problématique au Sénégal malgré la progression constante du pourcentage de femmes dans l'enseignement primaire au cours des dix dernières années, ce pourcentage étant passé de 22 % à 31 % entre 1999 et 2010. Encore aujourd'hui, moins d'un tiers des enseignants du primaire au Sénégal sont des femmes, et les tendances actuelles de recrutement ne semblent pas indiquer un changement en leur faveur. En effet, les dernières données recueillies par l'ISU (2012) démontrent que les femmes sont toujours

minoritaires parmi les nouvelles recrues (39 %), ce qui laisse présager que la parité entre les enseignants et les enseignantes n'est pas envisageable à court terme.

Rémunération des enseignants

Les données du Pôle de Dakar (2013) permettent de voir que le salaire moyen des enseignants du primaire public représente cinq fois le PIB par habitant au Sénégal, ratio plus faible que celui du Burkina Faso, du Burundi, du Mali et du Niger. Malgré ces conditions, le Sénégal arrive généralement à conserver ses enseignants : le taux d'attrition est de seulement 5 %, ce qui équivaut à une moyenne de 20 années de service par enseignant. Cette rétention des enseignants dans le secteur primaire public semble correspondre à un niveau acceptable et soutenable à long terme, car il tient compte des départs volontaires et naturels.

Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe

Le niveau d'équipement des classes est faible au Sénégal, à l'image de la situation dans l'ensemble de la région, quoique l'ampleur de la pénurie apparaisse moindre, au moins en ce qui concerne l'accès à l'eau potable (48 % des écoles disposent de l'eau potable) et aux toilettes (56 % ont déclaré avoir des toilettes). La disponibilité en électricité est, comme prévu, faible : elle concerne seulement le tiers des écoles (33 %). Quant aux ressources à l'intérieur des classes, il semble qu'il n'y ait pas assez de manuels pour chaque élève et que les élèves doivent se partager les manuels de lecture (1,4 élèves par manuel) et de mathématiques (1,6 élèves par manuel).

Conclusion sur les besoins en enseignants

Si l'on fait l'hypothèse que le taux d'attrition et le taux de recrutement du privé sont les mêmes que ceux du public, le Sénégal n'arrive pas tout à fait à accroître son nombre d'enseignants à un rythme suffisant pour atteindre l'EPT d'ici 2015. Pour y arriver, le pays devrait bénéficier d'une croissance annuelle d'environ 7 % de ses effectifs d'enseignants, alors que celle-ci est de seulement 5 % actuellement (ISU, 2012). Cet écart constitue donc une différence minime, mais qui devrait être prise en compte dans les politiques de recrutement du Sénégal afin de ne pas accuser un déficit cumulé d'enseignants d'une année à l'autre.

TCHAD

	Année	
Nombre d'enseignants au primaire en 2011 (public et privé)	2011	30 813
Nombre minimum d'enseignants requis en 2015 pour assurer l'éducation primaire universelle (public et privé)	2015	58 128
Déficit en enseignants au primaire par rapport à l'objectif de 2015 (public et privé)	2011 – 2015	27 315
Taux d'attrition des enseignants du primaire public (%)	2011	4
Pourcentage d'enseignants formés dans l'ensemble du corps enseignant du primaire public	2011	59
Pourcentage d'enseignants formés parmi les enseignants nouvellement recrutés au primaire public	2011	100
Ratio élèves-enseignant au primaire public	2011	63
Taille des classes au primaire public	2011	68
Ratio élèves-manuel au primaire public (lecture)	2011	4
Ratio élèves-manuel au primaire public (mathématiques)	2011	4
Pourcentage d'écoles équipées en toilettes	2011	26
Pourcentage d'écoles équipées en eau potable	2011	14
Pourcentage d'écoles équipées en électricité	2011	5

Source : Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (octobre 2012)

Statut et formation des enseignants

Le système éducatif tchadien a la particularité d'avoir une importante proportion d'écoles communautaires (République du Tchad, 2012). En réalité, la majorité des écoles du primaire de ce pays sont des écoles communautaires¹ (52 %), les écoles publiques représentant pour leur part 42 % des écoles primaires et les 8 % restants étant des écoles privées de différentes appartenances religieuses.

Cette réalité propre au Tchad tire ses origines du début des années 2000, lorsque le gouvernement a restreint l'embauche des enseignants au recrutement de personnel ayant le certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) pour devenir instituteur, soit un niveau scolaire qui correspond au premier cycle du secondaire (CITE 2). À la suite de cette mesure, et considérant leurs besoins croissants, les collectivités ont commencé à recruter des enseignants contractuels sans formation initiale. Aujourd'hui, ces derniers, mieux connus sous le nom de « maîtres communautaires », représentent 68 % de l'ensemble des enseignants du primaire. Bien qu'ils bénéficient actuellement d'un soutien de l'État, il est surprenant de voir que le taux d'attrition du Tchad soit aussi faible (4 %), alors que la majorité des enseignants ont un statut précaire.

Genre dans l'enseignement primaire

En ce qui a trait au genre, les données sur les enseignants du primaire public nous permettent de constater que seulement 14 % sont des femmes, ce qui constitue l'un des plus faibles taux de participation féminine dans l'enseignement primaire au monde. Le Tchad gagnerait à effectuer un recrutement plus équilibré, puisque les enseignantes sont non seulement un modèle positif pour les jeunes filles, mais elles possèdent également un niveau de qualification supérieur aux enseignants masculins (République du Tchad, 2012). Ainsi, en recrutant davantage d'enseignantes, le Tchad pourrait accroître son effectif total d'enseignants dans le but d'atteindre l'EPT d'ici 2015, améliorer l'équilibre entre les genres dans l'enseignement et enfin améliorer la qualité de l'enseignement en ayant une plus grande proportion d'enseignants formés.

¹ Les écoles communautaires du Tchad sont classées parmi les écoles publiques lors de la collecte des données de l'ISU. En effet, ces écoles correspondent davantage au secteur public lorsque l'on se réfère à la définition de l'enseignement public et de l'enseignement privé employée par l'ISU. Les effectifs des enseignants des écoles communautaires sont donc inclus dans le calcul de l'attrition des enseignants.

Rémunération des enseignants

La comparaison entre le salaire des enseignants et le PIB par habitant nous permet aussi de comprendre le niveau de précarité qui peut affecter les enseignants du primaire public. En comparant avec les autres pays étudiés, nous remarquons que les enseignants du Tchad ont le ratio le plus faible parmi les sept pays étudiés : leur salaire équivaut à seulement deux fois le PIB par habitant, ce qui est bien inférieur à la moyenne africaine de quatre fois le PIB par habitant.

Conditions d'enseignement et ressources dans les écoles et dans les salles de classe

À l'instar du Niger, le Tchad combine des pénuries extrêmes dans l'ensemble des infrastructures de base, avec près des trois quart des écoles ne disposant ni d'électricité (95 %), ni d'eau potable (86 %), ni de toilettes (74 %). À l'intérieur des classes, il existe également une pénurie de manuels : 4 élèves environ doivent se partager un manuel de lecture et un manuel de mathématiques. Toutefois, l'information la plus frappante sur les conditions d'enseignement concerne la taille des classes, très large au Tchad : presque 70 élèves en moyenne par classe. Or nous avons vu que des effectifs trop élevés exercent un impact négatif sur l'apprentissage des élèves et que la gestion de ces classes pléthoriques peut constituer une gêne pour l'enseignant (Glass et collab., 1982; Pôle de Dakar, 2009). Par ailleurs, il semble que presque un élève sur deux au Tchad (48 %) se retrouve dans une classe multigrade, et il s'agit de loin du pourcentage le plus élevé dans la région d'élèves inscrits dans des classes regroupant plusieurs années d'études.

Conclusion sur les besoins en enseignants

À cause de ces divers facteurs, nous pouvons supposer que le faible taux d'attrition recensé au Tchad est susceptible de s'accroître dans les années à venir. En effet, les enseignants sont majoritairement contractuels et bénéficient d'un faible salaire, ce à quoi s'ajoutent des conditions d'enseignement qui semblent difficiles. Actuellement, suivant les taux d'attrition et de recrutement observés dans le primaire public, le pays arrive à accroître son effectif d'enseignants de seulement 1 %. Si l'on fait l'hypothèse que ces taux sont les mêmes dans le privé, le Tchad demeure très loin de l'objectif de croissance de 16 % par année jusqu'en 2015

qui serait nécessaire pour atteindre l'EPT (ISU, 2012). Ainsi, pour se rapprocher de l'objectif d'un maximum de 40 élèves par enseignant en 2015, le Tchad a non seulement besoin de recruter un nombre important d'enseignants, mais il doit également s'assurer de conserver un taux d'attrition relativement bas, et ce malgré des conditions d'enseignement qui laissent présager d'une augmentation des départs.

LA QUESTION ENSEIGNANTE : UN DÉFI RÉGIONAL CRUCIAL, DES SITUATIONS NATIONALES DIVERSES

Si le message et les efforts de la communauté internationale en charge de l'éducation ont longtemps été focalisés sur la nécessité d'offrir une scolarisation primaire de qualité pour tous (Cadre d'action de Dakar, 2000) il est nécessaire de rappeler que ces efforts resteraient incomplets sans le recrutement et le recours à un nombre suffisant d'enseignants qualifiés. En effet, l'une des principales barrières à l'atteinte de l'enseignement primaire universel de qualité réside dans le manque criant d'enseignants qualifiés (CME, 2012).

L'Afrique subsaharienne devra surmonter des défis de taille si elle veut atteindre l'ODM lié à l'éducation. Cette région est non seulement celle où la croissance de la population en âge d'être scolarisée est la plus forte, mais elle regroupe également plus de la moitié des enfants non scolarisés du monde.

Pour atteindre l'enseignement primaire universel, les pays de la région devront recruter 1,8 million d'enseignants du primaire d'ici 2015, dont 0,8 million pour remplacer les départs (ISU, 2012). Le recrutement de ces enseignants est essentiel non seulement pour assurer la scolarisation pour tous d'ici 2015, mais aussi pour assurer la transmission de la langue française dans cette région du monde, qui deviendra certainement le cœur de la francophonie de demain. Le français reste en effet la langue principale d'enseignement dans la plupart des pays étudiés.

Comme nous l'avons vu, la situation des enseignants et les conditions d'enseignement varient considérablement d'un pays à l'autre. Ces facteurs ont un impact important sur la déperdition des enseignants, constat qui mérite une attention particulière afin de cibler les domaines névralgiques dans chaque pays. Le salaire est évidemment un facteur de motivation, qui permet d'évaluer le niveau de précarité ou de confort des enseignants, mais le statut des enseignants, la reconnaissance de leur profession, leurs possibilités d'avancement, la discrimination de genre tout comme leur environnement de travail sont autant de facteurs qui peuvent influencer le désir de partir ou de poursuivre dans le domaine de l'enseignement. Sans oublier que ces mêmes facteurs jouent également un rôle important sur les étudiants au moment de choisir une orientation de carrière. Il faudra donc être en mesure de les attirer vers cette profession pour assurer la relève et combler le manque à gagner.

RETOUR SUR LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les profils des pays présentés dans cet article nous permettent de distinguer trois groupes relativement au déficit d'enseignants vis-à-vis de l'objectif de l'enseignement primaire universel pour 2015.

Dans un premier temps, le Burundi se distingue des 6 autres pays, car le nombre actuel d'enseignants est suffisant à l'atteinte de cet objectif. Ainsi, si le Burundi veille au remplacement des enseignants qui partiront d'ici 2015 afin que l'effectif actuel ne diminue pas, le pays aura un effectif suffisant d'enseignants pour assurer l'enseignement primaire universel pour l'ensemble de la population en âge d'être au primaire en 2015.

À l'opposé, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad sont dans une position délicate, car ces pays accusent un déficit important lorsque l'on compare les effectifs actuels d'enseignants avec les effectifs nécessaires en 2015. Il semble improbable que l'enseignement primaire universel soit atteint dans les prochaines années pour ces pays, car ils devraient pratiquement doubler les effectifs actuels d'enseignants en seulement quatre années, tout en continuant de recruter afin de compenser les départs pendant cette période.

Le troisième groupe, composé du Cameroun et du Sénégal, présente une situation plus reluisante que celle du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad. Toutefois, ces deux pays devront faire preuve de dynamisme s'ils veulent avoir un nombre suffisant d'enseignants pour atteindre l'enseignement primaire universel en 2015, objectif qui n'est pas impossible à atteindre. En effet, si leurs effectifs actuels ne sont pas suffisants par rapport à l'objectif de 2015, une augmentation de 11 % pour le Cameroun et de 32 % pour le Sénégal réussirait à combler le déficit. Puisque cette augmentation peut s'effectuer sur quatre ans, ces deux pays pourraient être en mesure d'atteindre les niveaux nécessaires s'ils continuent d'augmenter leurs effectifs d'enseignants chaque année d'ici 2015.

Si nous pouvons classer ces sept pays en fonction de leur chance d'avoir une quantité suffisante d'enseignants pour atteindre l'enseignement primaire pour tous en 2015, il ne faut pas oublier l'impact des conditions d'enseignement sur les effectifs d'enseignants dans ces différents pays. Ces conditions affectent en effet tout autant la motivation des enseignants en poste que l'attraction vers ce métier.

Nous avons pu observer que le Tchad présente le portrait le plus critique. En effet, les données montrent d'importantes lacunes au niveau de la disponibilité des services de base, moins d'un quart des écoles disposant par exemple de toilettes, d'eau potable et d'électricité. De plus, c'est au Tchad qu'on recense le niveau de salaire le plus bas en proportion du PIB par habitant parmi les pays étudiés. Cette situation est attribuable aux faibles salaires des maîtres communautaires, qui représentent une part importante des effectifs d'enseignants. Cet ensemble de caractéristiques permet de comprendre pourquoi on y retrouve des classes avec des effectifs aussi pléthoriques (en moyenne 68 élèves par classe).

Le Niger ne fait pas meilleure figure que le Tchad au niveau de la disponibilité des services de base dans les écoles. Toutefois, les classes sont moins nombreuses, avec une moyenne de 42 élèves. De plus, le salaire des enseignants y est sept fois plus élevé que le PIB par habitant, ce qui est une situation plus favorable qu'au Tchad. Le Burkina Faso, le Burundi, le Mali et le Sénégal connaissent pour leur part certaines lacunes au niveau des services de base, mais plus de la moitié des écoles dans ces pays disposent de toilettes. Le Cameroun se distingue quant à lui par le manque crucial de manuels scolaires : plus de 11 élèves doivent se partager le même manuel.

Le statut professionnel est également un facteur à prendre en considération lors de l'analyse des conditions des enseignants. En effet, comme nous venons de le voir, le niveau de précarité lié à leur statut est très élevé dans plusieurs pays. Le Burundi fait encore une fois exception à la règle, avec une quasi-totalité des enseignants ayant le statut de fonctionnaires. Dans les autres pays, la proportion d'enseignants contractuels est dominante et les fonctionnaires sont en minorité. Plus des trois quarts des enseignants possèdent le statut de contractuel au Mali et au Niger (respectivement 77 % et 78 %) et les deux tiers sont maîtres parents au Tchad (68 %), même si ces derniers bénéficient d'un soutien de l'État. Seulement 15 % des enseignants sont fonctionnaires au Mali, 20 % au Cameroun et 22 % au Niger. Ainsi, la sécurité d'emploi associée au statut de fonctionnaire n'est pas un avantage partagé par la majorité des enseignants d'Afrique.

Cette précarité ne semble toutefois pas affecter systématiquement les départs des enseignants dans le cas des pays étudiés : nous constatons que le niveau d'attrition varie entre 3 % au Mali et 8 % au Cameroun, niveaux qui peuvent encore être compensés par le recrutement de nouveaux enseignants. En effet, un taux d'attrition de 8 % des enseignants suppose en moyenne un peu plus de 12 ans de service avant de partir.

Ainsi, la revue des conditions d'enseignement pour ces sept pays nous a permis de démontrer la nécessité d'agir en matière de recrutement afin d'atteindre les objectifs de 2015. Les pays et la communauté internationale devront non seulement recruter une quantité suffisante d'enseignants qualifiés afin qu'à chaque professeur corresponde un maximum de 40 élèves, mais ils devront également investir massivement en éducation afin de pourvoir les écoles en services de base et d'assurer un environnement d'apprentissage profitable aux élèves et aux enseignants. Ces derniers devront en outre bénéficier d'une stabilité d'emploi accrue ainsi qu'une meilleure reconnaissance de leur profession.

Si ces constats s'appliquent de façon générale aux différents pays étudiés, des études plus approfondies au niveau infranational seront essentielles afin d'identifier les besoins spécifiques en fonction des régions et ainsi apporter un soutien ciblé qui répondra aux différents besoins.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BURKINA FASO. 2011. *Annuaire statistique de l'éducation nationale 2010-2011*. Ouagadougou : Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation.

CADRE D'ACTION DE DAKAR. 2000. *L'Éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs*. Dakar : Forum mondial sur l'éducation.

CME (CAMPAGNE MONDIALE POUR L'ÉDUCATION). 2012. *Chaque enfant a besoin d'un enseignant : combler le manque d'enseignants qualifiés*. Johannesburg : Campagne mondiale pour l'éducation 2012.

CRIDIS (CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT INDIVIDUEL, COMMUNAUTAIRE ET SOCIAL). 2012. *Analyse de la question enseignante au Burundi - Diagnostic et Perspectives pour le Renforcement des Capacités du Système Educatif*. Bujumbura : CRIDIS.

DIVISION DE LA POPULATION DES NATIONS UNIES. 2013. Base de données [en ligne]. Accessible à partir de la page : http://esa.un.org/unpd/wpp/unpp/panel_population.htm

GLASS, G., L. CAHEN, M. SMITH et N. FILBY. 1982. *School class size: research and policy*. Beverly Hills : SAGE Publications.

GLEWWE, P., E. HANUSHEK, S. HUMPAGE et R. RAVINA. 2011. *School Resources and Educational Outcomes in Developing Countries: a review of the literature from 1990 to 2010*. NBER Working Paper n° 17554.

ISU (INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO). 2006. *Enseignants et qualité de l'éducation : suivi des besoins mondiaux d'ici 2015*. Montréal : UNESCO, ISU.

ISU (INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO). 2012. *La demande mondiale d'enseignants au primaire – Mise à jour 2012*. Montréal : UNESCO, ISU.

ISU (INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO). 2013. Base de données [en ligne]. Accessible à partir de la page : www.uis.unesco.org

INTERNATIONAL TASK FORCE ON TEACHERS FOR EFA. 2010. *Teacher attrition in Sub-Saharan Africa: the neglected dimension of the teacher supply challenge*. Paris : UNESCO.

- MARCOUX, R., avec la collaboration de M.-E. HARTON. 2012. *Et demain la francophonie. Essai de mesure démographique à l'horizon 2060*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 28 p. (Collection Cahiers de l'ODSEF)
- MINGAT A. et B. SUCHAUT. 2000. *Les systèmes éducatifs africains. Une analyse économique comparative*. Bruxelles : De Boeck Université.
- NATIONS UNIES. 2011. *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement*. New York : Nations Unies.
- PASEC. 1999. *Les facteurs de l'efficacité dans l'enseignement primaire : Les résultats du programme PASEC sur neuf pays d'Afrique et de l'Océan Indien*. Dakar : CONFEMEN.
- PÔLE DE DAKAR. 2002. *Scolarisation primaire universelle : un objectif pour tous, document statistique pour la huitième conférence des ministres de l'éducation d'Afrique*. Dakar : UNESCO-BREDA.
- PÔLE DE DAKAR. 2009. *La scolarisation primaire universelle en Afrique : le défi enseignant*. Dakar : UNESCO-BREDA.
- PÔLE DE DAKAR. 2013. Base de données [en ligne]. Accessible à partir du site : www.poledakar.org
- RATOVONDRAHONA, P. et NORMANDEAU, S. (2013). *Attrition et besoin en enseignants au primaire en Afrique subsaharienne*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 22 p. (Collection Note de recherche de l'ODSEF)
- RÉPUBLIQUE DU BURUNDI. 2010. *Annuaire statistique 2009-2010 – Sous-secteurs de l'enseignement préscolaire et de l'enseignement primaire*. Bujumbura : Ministère de l'enseignement de base et secondaire, de l'enseignement des métiers, de la formation professionnelle et de l'alphabétisation.
- RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. 2011. *Annuaire statistique 2010-2011*. Yaoundé : Division de la planification, des Projets et de la Coopération - Ministère de l'Education de Base.
- RÉPUBLIQUE DU MALI. 2011. *Annuaire national des statistiques scolaires de l'enseignement fondamental 2010-2011*. Bamako : Ministère de l'éducation de base, de l'alphabétisation et des langues nationales.

RÉPUBLIQUE DU NIGER. 2011. Statistiques de l'éducation de base – annuaire 2010-2011. Niamey : Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL. 2010. *Annuaire statistique national année scolaire 2009-2010*. Dakar : Ministère de l'enseignement préscolaire, de l'élémentaire, du moyen, secondaire et des langues nationales, Direction de la planification de la réforme de l'éducation.

RÉPUBLIQUE DU TCHAD. 2012. *Annuaire statistique national année scolaire 2010-2011*. N'Djamena : Ministère de l'enseignement primaire et de l'éducation civique.

SNEA-B (SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS AFRICAINS DU BURKINA). 2010. Approche syndicale sur les réformes des systèmes éducatifs : cas du Burkina Faso [en ligne]. Consultable à partir de la page : <http://www.snea-b.csfef.org/spip.php?article90>

UNESCO. 2004. *Éducation Pour Tous. L'exigence de qualité. Rapport mondial de suivi de l'EPT 2004-2005*. Paris : UNESCO, Équipe du rapport mondial de suivi sur l'EPT.

UNESCO. 2010. *Guide méthodologique d'analyse de la question enseignante*. UNESCO, Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA).

UNICEF, 2012. *Raising Even More Clean Hands*. UNESCO.

URWICK, J., P. MAPURU et M. NKHOBOTI. 2005. *Teacher motivation and incentives in Lesotho*. Maseru (Lesotho) : Lesotho College of Education.

WORLD BANK, MINISTRY OF EDUCATION RWANDA, PÔLE DE DAKAR ET EDUCATION FOR ALL FAST TRACK INITIATIVE. 2011. *Rwanda education country status report: toward quality enhancement and achievement of universal nine year basic education*. Washington : World Bank.